



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Communication des associations et  
des collectivités

de l'Université Paris-Est  
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Communication des associations et des collectivités

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP150008860

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT Sénart-Fontainebleau ; centre de formation des apprentis (CFA) Sup 2000.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Conseil général du Val de Marne

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Communication des associations et des collectivités* est portée par l'UFR de *Lettres, langues et sciences humaines* en association avec l'IUT Sénart/Fontainebleau. Elle existe depuis 2005 et est proposée en apprentissage. Elle forme des professionnels bivalents sur la stratégie de communication et les techniques professionnelles du domaine. Le métier visé est chargé de communication en association ou organisation publique, éventuellement en agence pour le secteur public.

Pour suivre la formation, les étudiants doivent avoir une bonne connaissance de l'action publique, maîtriser les techniques rédactionnelles, les outils de création de supports de communication (print et web), ainsi que les méthodes de relations de presse et d'événementiel.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle *Communication des associations et des collectivités* semble avoir bien assis sa reconnaissance par les milieux professionnels du domaine public du territoire. Le diplôme a des objectifs clairs qui correspondent bien au métier visé (chargé de communication) et au domaine (action publique).

Néanmoins, la maquette pédagogique comporte des incohérences en termes de répartition des modules proches dans les unités d'enseignement (UE), de valeur des coefficients par rapport aux volumes horaires, de poids de ces UE. La partie théorique du diplôme, qui est importante, devrait être plus prise en charge par les enseignants-chercheurs. Le dossier reste trop imprécis sur la place des intervenants professionnels, qui assurent pourtant 70 % des enseignements (modules et volumes horaires, rôles précis et engagement en dehors des cours).

Le recrutement à l'entrée reste trop limité aux DUT (20 %) et BTS (40 %) et il est dommage qu'aucun parcours différencié ne soit mis en place pour gérer l'hétérogénéité. Une évaluation des enseignements est réalisée chaque année, ce qui doit permettre un plan d'action efficace. La mise en place de l'apprentissage permet de développer la professionnalisation mais l'accompagnement des étudiants n'est pas assez développé, notamment pour la recherche de structures d'accueil.

Le taux d'insertion professionnelle entre 2006 et 2010 est moyen (61 %), avec seulement 63 % des emplois qui correspondent aux objectifs de la formation. Les données ne sont pas assez précises sur les fonctions exercées et les organismes employeurs. Le dossier annonce 33 % de poursuite d'études (enquête 2012) ; ce qui est tout de même important. Il aurait fallu préciser les diplômes suivis.

La formation s'appuie sur un lien fort avec le Conseil général du Val-de-Marne et quelques grandes associations du territoire (qui ne sont pas explicitement nommées dans l'autoévaluation). Il est regretté l'absence de compte rendu de ces réunions pédagogiques dans le dossier permettant d'analyser l'intérêt des bilans et des préconisations.

Le dossier est sur certaines parties complet et clair, avec des éléments de preuve convaincants et une bonne argumentation. Il manque cependant des éléments et des champs ne sont d'ailleurs pas renseignés. Ceci ne permet pas d'évaluer certains aspects de la licence (recrutement, réussite, insertion par exemple). Une étude longitudinale des promotions est par ailleurs absente du dossier.

- Points forts :

- Les objectifs de formation sont pertinents et correspondent bien aux besoins actuels des métiers et de la communication publique.
- La mise en place de l'apprentissage permet de développer la professionnalisation et l'employabilité des étudiants.
- Le pilotage de la formation est stable et efficace.

- Points faibles :

- Le public accueilli n'est pas assez diversifié.
- Les partenariats ne sont pas assez développés et formalisés.
- Les données quantitatives ne sont pas complètes, parfois contradictoires.
- Les enseignants-chercheurs n'interviennent pas suffisamment dans les enseignements.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de développer des passerelles avec les filières générales, d'accentuer les campagnes d'information et de communication avec le public des licences pour diversifier l'origine des étudiants. Des modules de mise à niveau permettraient de gommer l'hétérogénéité.

Il est nécessaire de formaliser les partenariats avec les structures publiques et associatives du territoire pour optimiser la formation et améliorer l'insertion professionnelle.

La maquette pédagogique devra être revue pour être en conformité avec l'arrêté de 1999.

L'implication des enseignants de l'Université dans la formation devrait être plus marquée, 70 % des cours étant effectués actuellement par des professionnels.



# Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :  
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :  
01 45 17 11-62

Courriel :  
[nathalie.perichon@u-pec.fr](mailto:nathalie.perichon@u-pec.fr)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des formations et des  
diplômes  
20, Rue Vivienne  
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X  
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

